

Communiqué n°16 du collectif des Olieux // Lille, le 27 mai 2016

1 : Le 4 mai 2016, un jugement a été rendu par le Tribunal de Grande Instance de Lille, qui oblige le département à trouver des solutions d'hébergement immédiatement pour tous les jeunes confirmés mineurs du parc des Olieux à la date du procès.

Or, aujourd'hui, 3 semaines après la décision, encore plusieurs jeunes n'ont reçu aucune proposition et dorment toujours dehors !!

2 : Cette semaine, Médecins sans frontière est venu au parc pour nous apporter des toilettes, des tentes, des médicaments, nous soigner. Nous apprécions beaucoup ce qu'ils font pour nous. Mais nous nous posons des questions :

Le rôle des Médecins sans frontières est d'intervenir dans des pays en guerre ou des lieux de conflit, et là ils ont été interpellés par notre situation sanitaire et nos conditions de vie et ont décidé d'intervenir. Normalement, ceci relève de la mairie, du département, de la préfecture du Nord, c'est eux qui devraient agir.

Est-ce normal que MSF soit à Lille?

Est-ce normal que ce camp, qui a été installé pour interpellier les autorités sur le fait que des adolescents dorment dehors, dans l'idée que des solutions d'hébergement devaient absolument être trouvées avant l'hiver, soit toujours là un an après et soit aujourd'hui considéré comme un camp de réfugiés par les associations humanitaires ?

Le Collectif des Olieux